Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le

ID: 085-218501443-20240408-08_04_2024_06-DE

République Française

MAIRIE DE MESNARD-la-BAROTIERE

Canton de Montaigu (85500- Vendée)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le huit avril, à 20 h 00, salle de la mairie, le Conseil Municipal de la commune de Mesnard-la-Barotière, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Landry RONDEAU, à la suite de la convocation adressée le 3 avril 2024.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Étaient présents :	Mrs RONDEAU Landry, Mmes BEAUNE Alexandra, TEILLIER Magali, Mrs ROBERT Sylvain, Mmes MORISSET Mary, OUVRARD Elise, PASQUIER Laurence, PLANCHOT Armelle, VILLENEUVE Marie, Mrs BREMAND Romain, FICHET Simone, LIBAUD François, PLUCHON Pierre, POUPET Dominique
Absent excusé :	Mr VITALI Yannick
Pouvoir :	Mr VITALI Yannick à Mr RONDEAU Landry
Secrétaire de séance :	Mr BREMAND Romain

N° 08-04-2024-06 – ORGANISATION D'UN CINEMA DE PLEIN AIR : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION MUNICIPALE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les associations « Comité des Fêtes et « Familles Rurales » sollicitent une subvention d'un montant de 1 000,00 euros pour l'organisation du cinéma de plein air qui aura lieu le Samedi 20 Juillet 2024.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte cette demande et décide de verser la somme de 1 000.00 € à l'association "Comité des Fêtes".

Les crédits sont inscrits à l'article 6574 du budget principal 2024.

Date de publication 9/04/2024

Pour extrait conforme, Le Maire, Landry RONDEAU